

Objet : Réalisation de deux relevés topographiques chemin de Las Ribes à Alénia

Le Président de la Communauté de Communes Sud Roussillon,

Vu le Code de la Commande Publique et notamment les articles L. 2122-1 et R 2122-8,
Vu la délibération du Conseil de Communauté n° 2026-04/29C du 8 avril 2026 prise en application de l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités et donnant notamment délégations d'attributions au Président pour les marchés publics dont le montant est inférieur à 100 000,00 € H.T.,
Vu les crédits inscrits au budget principal de la collectivité,

Considérant la nécessité de passer un marché de prestations intellectuelles, pour la réalisation de deux relevés topographiques dans le cadre de la réhabilitation du chemin de Las Ribes sur la commune d'Alénia,

Considérant le montant estimatif des prestations fixé à 4 000,00 € HT,

Considérant que l'offre du bureau d'études Crétin-Maitenaz Moreau proposant :

Le 1^{er} relevé topographique le long du Chemin de Las Ribes jusqu'à l'Agouille de la Mar sur une longueur d'environ 800 m et le 2^{ème} chemin de Las Ribes jusqu'à la limite de la commune d'Alénia lieu-dit Las Closes d'une longueur de 1780 mètres environ au prix de 2 049,00 € HT, et en option le relevé pour la continuité du fossé sur une longueur d'environ 800 m jusqu'à son exutoire Agouille de la Mar sur la commune de Saint-Nazaire au prix de 865,50 € HT, a été jugée la plus économiquement avantageuse,

DECIDE

ARTICLE 1 :

De conclure avec la **société CRETIN-MAITENAZ MOREAU** un marché de prestations intellectuelles, pour la réalisation de deux relevés topographiques dans le cadre de la réhabilitation du chemin de Las Ribes sur la commune d'Alénia, pour un montant, option comprise, de **2 914,50 € HT, soit 3 497,40 € TTC**,

ARTICLE 2 :

Que le montant de la dépense induite est inscrit au budget Principal de la Communauté,

ARTICLE 3 :

Que la présente décision sera communiquée au Conseil de Communauté lors de sa prochaine séance.

12 OCT. 2026

Fait à Saint-Cyprien, le

Le Président

Thierry DEL POSO



Accusé de réception en préfecture
066-246600282-20261012-2026-10-50D-AU
Date de télétransmission : 12/10/2026
Date de réception préfecture : 12/10/2026

16 rue J. et J. Tharaud - CS 50034 - 66750 SAINT-CYPRIEN CEDEX - Tél 04 68 37 30 60
Mail : info@sudroussillon.fr - Siret 246 600 282 00114